

# **Comment le développement durable advient aux universités**

Xavier Thunis

CDD - 2

## Les Carnets du développement durable

Directeur d'édition : Stéphane Leyens

Secrétaire d'édition : Anne Patigny

*Les Carnets du développement durable* est une revue éditée avec le soutien du  
Groupe Développement durable de l'Université de Namur (FUNDP)

© Presses universitaires de Namur,  
2010  
Rempart de la Vierge, 13  
5000 Namur (Belgique)  
Tel : +32 (0)81 72 48 84  
Fax : +32 (0) 81 72 49 12  
pun@fundp.ac.be  
<http://www.pun.be>

FUNDP  
Groupe Développement durable  
rue de Bruxelles, 61  
5000 Namur  
Tel : +32 (0)81 72 41 13  
Fax : +32 (0)81 72 41 18  
anne.patigny@fundp.ac.be  
[http://www.fundp.ac.be/universite/  
durable/recherches-fundp/carnets](http://www.fundp.ac.be/universite/durable/recherches-fundp/carnets)

Dépôt légal : D/2010/1881/10  
ISBN : 978-2-87037-668-3

Imprimé en Belgique

Tous droits de reproduction, traduction, adaptation, même partielle, y compris les microfilms et les supports informatiques, réservés pour tous les pays.

# **Comment le développement durable advient aux universités**

*Récit d'une expérience en cours*

Xavier Thunis

Popularisé par le rapport Brundtland en 1987 et consacré par la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en 1992, le développement durable est initialement un compromis politique conclu au niveau international. Croissance économique, justice sociale et préservation de l'environnement, tels sont les trois piliers du développement durable, ses trois dimensions constitutives. Le projet, qui vise à retrouver un juste équilibre entre le social, l'économique et l'environnemental, séduit par son ambition mais déçoit par ses réalisations. Le développement durable peine à changer les attitudes et les pratiques. Ce qui fait sa faiblesse théorique et pratique a contribué à son succès rhétorique : l'expression a gagné le discours politique, économique et social d'autant plus aisément que chacun y met ce qu'il souhaite y trouver. Le développement durable a aussi gagné l'université. Son acclimatation est lente. Ni sur le plan théorique, celui de l'enseignement et de la recherche, ni sur le plan pratique, celui de la création d'un campus responsable, le développement durable n'est facile à traduire et à mettre en œuvre.

Mon objectif est de faire un récit de la façon dont le développement durable s'implante progressivement à l'Université de Namur (FUNDP), une institution universitaire de taille moyenne abritant une population diversifiée, 5000 étudiants et 1200 travailleurs environ (académiques, scientifiques, personnel administratif, technique et ouvrier), avec des visions du monde différentes et donc des représentations différentes de ce que peut être le développement durable. Une institution universitaire dotée de trois missions, recherche, enseignement et services à la société dont la pondération n'est pas la même pour tous les acteurs de la

communauté universitaire. Cette remarque a son importance car la façon d'appréhender le développement durable dépend de la tâche qui prédomine ou qui imprègne l'inconscient collectif de telle ou telle catégorie d'acteurs universitaires.

Le récit que je propose, en tant qu'acteur et coordinateur du groupe « Développement durable » aux facultés, a un caractère hybride : il tente de relier ce qui est vécu, projeté ou mis en œuvre sur le terrain à des réflexions plus théoriques sur le développement durable, sur ses conditions de possibilité ou de réussite dans une institution universitaire. En voici la trame.

Le groupe « Développement durable » a été précédé par différentes initiatives qui ont préparé le terrain et permis sa reconnaissance institutionnelle en novembre 2008 (1 à 4). Le groupe est composé de volontaires, ce qui est une force, un gage de motivation mais peut aussi être une faiblesse si l'institution, qui inscrit les projets dans la durée, ne lui donne pas des signes concrets d'encouragement (5 et 6). Le développement durable ne peut rester le monopole de spécialistes. S'il est porté par quelques-uns, il doit devenir l'affaire de tous. D'où la nécessité de décloisonner et de collaborer avec les administrations et services compétents comme avec le monde du travail dans des projets concrets, qu'il s'agisse de mobilité, de construction ou d'économies d'énergie (7 et 8). Si le développement durable inspire des réalisations concrètes pouvant mener à un campus universitaire durable ou responsable, il est aussi devenu un objet de recherches en quête de méthodes. Il reste, pour le monde de la recherche, une notion difficile à assimiler et à conceptualiser (9).

Il ne suffit pas de réfléchir ou d'agir : il faut communiquer. Ici encore, la tâche n'est pas facile car le développement durable est polymorphe tout comme les canaux de communication (10).

Compromis politique, principe inspirateur, nouveau mode de gestion, défi intellectuel et scientifique, le développement durable rappelle aux universités, comme à l'ensemble de la société, les exigences du temps long et de la responsabilité (11 et 12). En fin de récit, quelques citations à lire et à relire, en guise de viatique (13).

## 1. Le développement durable ne s'implante pas sur un terrain vierge

Le développement durable a des prédécesseurs et des voisins : l'aménagement du territoire, le cadre de vie et surtout, depuis les années 80, la protection de l'environnement. En Belgique, le développement durable a, depuis une loi de mai 1997, son Conseil, le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)<sup>1</sup>. Il a aussi, en 2007, été consacré de façon prudente par l'article 7*bis* de la Constitution belge.

Dans les pays développés, le développement durable a une forte résonance environnementale, ce qui a influencé la conception qui prévaut au sein de notre université. Le développement durable y est conçu sous les auspices de l'éco-responsabilité, l'accent est mis sur la protection des ressources naturelles. Cette conception peut naturellement évoluer sous la poussée des mouvements qui, de plus en plus souvent, couplent la lutte pour la justice sociale et celle pour la protection de l'environnement.

En quoi l'évolution au sein de notre université reflète-t-elle, dans une certaine mesure et à distance, celle de la société civile dont l'université est partie intégrante ? Un peu d'histoire est nécessaire. Si le coordinateur du groupe « Développement durable » a été officiellement nommé par le Conseil d'administration en novembre 2008, l'origine du mouvement aux FUNDP remonte, à ma connaissance, à 1991<sup>2</sup>. C'est en 1991 qu'un petit groupe de volontaires fonde CURE (Comité pour l'utilisation rationnelle de l'énergie). Le but du groupe était plutôt de s'attaquer à un domaine particulier, le papier, dont l'université est grande consommatrice. Il s'agissait d'économiser et de trier le papier, et de promouvoir l'utilisation du papier recyclé. Accessoirement, CURE

---

<sup>1</sup> Ce Conseil, qui représente différents groupes sociétaux (consommateurs, organisations de travailleurs et d'employeurs, monde scientifique, associations environnementales, etc.), émet des avis de qualité sur la politique fédérale en matière de développement durable. Le moins que l'on puisse dire est que l'autorité fédérale, pressée par d'autres urgences, n'en tient pas toujours compte. Pour plus d'informations sur le CFDD et ses avis, voir le site web <http://www.belspo.be/frdocfdd/>

<sup>2</sup> Rendons à César ce qui est à César : l'Arsenal, restaurant de l'Université, mène depuis plus de vingt ans une politique d'alimentation durable, avec une réflexion sur les critères qui permettent une telle qualification. Il est associé au groupe. Pour plus détails, <http://www.fundp.ac.be/universite/durable/quotidien>

s'occupait aussi des fuites d'eau dans les toilettes... Ce groupe a fonctionné deux ou trois ans non sans résultats puisqu'il a lancé le tri du papier maintenant devenu routinier aux FUNDP. Pour ce qui est du papier recyclé, les résultats restent mitigés encore aujourd'hui. La mise en œuvre du développement durable est faite d'hésitations, de retards et d'accélération, d'échecs qui se muent en succès, de phases de latence où les choses avancent et de phases plus spectaculaires où les résultats émergent, qui sont le fruit de transformations silencieuses, selon la belle expression de F. Jullien.

Si l'on se retourne un instant sur ce groupe pionnier, trois choses sont frappantes :

1°) La composition pluraliste du groupe dont les membres appartenaient à *toutes* les catégories de personnel, académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier<sup>3</sup>. Ceci est une condition essentielle de réussite. La leçon a été retenue lorsqu'il s'est agi ultérieurement de lancer le groupe « Développement durable » dont les ambitions étaient plus larges.

2°) Les problèmes les plus épineux n'étaient pas des problèmes techniques mais des problèmes humains liés aux convictions de chacun et aux modes d'organisation de l'entreprise. Le passage du papier blanchi au chlore à un papier plus écologique peut être difficile pour des questions de prix ou de qualité de services mais aussi et surtout parce que le poids des habitudes y compris des habitudes esthétiques (la couleur du papier par exemple), ou le manque de temps disponible des services compétents empêchent de réfléchir aux possibilités de conversion. En cas de discussion sur le bénéfice d'une innovation sociale ou technique, la charge de la preuve incombe toujours à ceux qui veulent faire changer les choses et qui n'ont pas nécessairement, eux non plus, un temps illimité...

3°) La concordance de l'intérêt économique et de la protection de l'environnement est un facteur important de réussite. Le tri du papier s'est implanté définitivement quand l'administrateur général de l'époque s'est aperçu du coût à la tonne, pour l'institution, de l'enlèvement des

---

<sup>3</sup> Nous avons oublié les étudiants à l'époque...

déchets et de l'allègement de la facture suite au tri. Toutefois, cette heureuse concordance n'existe pas toujours ; quand il y a contradiction, la protection de l'environnement et le développement durable prennent rarement le dessus.

## **2. Le développement durable s'implante progressivement. Il ne s'implante pas par décret (mais un décret peut aider)**

Poursuivons le récit en rappelant brièvement quelques dates et quelques périodes :

- De 1992 à 1997, pendant 5 ans, un cours interfacultaire et interdisciplinaire sur la *protection de l'environnement*, plus précisément sur la protection de l'eau fut l'occasion, pour un biologiste, un économiste et un juriste de confronter leurs points de vue sur l'exploitation et la dégradation d'une ressource naturelle. Ce fut l'occasion de s'apercevoir aussi que la recherche interdisciplinaire, considérée comme une évidence aujourd'hui, prend beaucoup de temps. Il a fallu deux ans aux enseignants, biologiste et économiste, pour préciser en quoi l'optimum économique et l'optimum biologique différaient radicalement. Quant au juriste, il lui fallut du temps pour cerner les liens entre la théorie des troubles de voisinage et celle des externalités négatives familière aux économistes<sup>4</sup>.

L'interdisciplinarité, ce sont, on l'oublie parfois, des choses concrètes : les clés de la faculté de droit ne fonctionnent pas sur les portes de la faculté des sciences, par quel conseil de faculté soumet-on au Conseil d'administration un cours qui associe trois facultés ?, etc.

---

<sup>4</sup> La théorie des externalités est devenue un sujet traditionnel de la science économique depuis les travaux de Pigou et de Coase. Au sens le plus général, il y a externalité quand les décisions d'un agent économique affectent positivement ou négativement un autre agent sans que cela soit pris en compte par le marché. Il existe des exemples d'externalité positive : les fleurs que mon voisin plante dans son jardin me ravissent la vue et j'en profite sans verser de contrepartie. Les nuisances d'une carrière, bruits, poussières ou dégâts immobiliers, peuvent constituer des externalités négatives pour les voisins.

- Une nouvelle période commence en 2002 avec la création, par un physicien et philosophe des sciences et par un juriste, d'un cours interfacultaire d'*Introduction au développement durable*. Il n'est plus question, au moins dans le titre, d'environnement, ce qui est significatif. Destiné au grand public, ce cours permet de mobiliser une série d'orateurs aux compétences très différentes en interne et en externe. Air, climat, aménagement du territoire mais aussi mobilité, droit au développement ou économie sociale, autant de sujets qu'il faut tenter d'ordonner en une structure de cours cohérente, ce qui servira en 2010, quand il s'agira de présenter les recherches de l'université en matière de développement durable.

Le cours permet la constitution d'un réseau, utile pour la suite, de gens de facultés différentes qui apprennent à se connaître et à s'apprécier. Il permet encore de proposer le cours en option à différentes facultés et de tester leur intérêt. Il permet enfin de s'interroger, plus fondamentalement, sur la façon de concevoir ce genre de cours. Le développement durable est un développement global. Y consacrer un cours spécifique au risque de cloisonner, cela a-t-il un sens ? Faut-il au contraire introduire du développement durable dans tous les cours ? Les mêmes questions se posent à propos de cours d'éthique ou de cours visant à introduire une dimension plus critique dans l'enseignement.

En 2006 : fin du cours interfacultaire. Il faut enchaîner tout de suite pour assurer une continuité. D'où la création, en 2007, de séminaires en épistémologie du développement durable gérés par de nouveaux académiques engagés au sein de l'unité de développement durable, dans le département « Sciences, Philosophies, Sociétés ». Ces séminaires sont une première manifestation stable du développement durable sur le plan institutionnel. A la même époque, en septembre 2007, un cours obligatoire, « Sciences, éthique et développement », est introduit dans tous les mastères en sciences. En première année, 15 heures de cours, dispensées par un spécialiste, sont consacrées à un sujet d'importance planétaire tel que le réchauffement climatique ou l'agriculture durable. Ce genre d'initiatives souligne la convergence naissante entre le développement et le développement durable.

- Juin 2006 : Le soussigné est nommé administrateur de l'Université pour les relations internationales et la politique en matière de bibliothèques. La fonction d'administrateur lui donne une vue d'ensemble des activités de l'institution et des interactions entre ses membres. Elle permet de faire une veille en faveur du développement durable. Le groupe « Développement durable » tient sa première réunion en juin 2007, réunion à laquelle participait, ce qui est important, celui qui allait devenir, quelques mois après, le Vice-recteur des facultés. En novembre 2008, le Conseil d'administration nomme un responsable du Développement durable et consacre la reconnaissance institutionnelle du groupe.

### **3. Quelques ingrédients de la réussite**

La réussite d'un groupe n'est pas entièrement explicable mais elle n'est pas non plus totalement inexplicable. Voici quelques ingrédients.

1°) Il faut une prise de conscience d'où jaillit le mouvement puis, le cas échéant, la réponse institutionnelle. Cette prise de conscience s'exprime d'abord de façon tâtonnante, sous forme d'indignation, de lassitude ou de malaise. Quelque chose qu'il est difficile de nommer ne va pas ou ne va plus, le sentiment règne qu'un pacte a été rompu. Compromis politique, le développement durable est aussi le nom que nos sociétés donnent à une angoisse collective, planétaire.

2°) Il faut des facteurs de cristallisation, des événements ou des personnes, opérant le plus souvent en une conjonction indissociable. Depuis 2005 aux FUNDP, il s'est passé quelques « événements ».

En 2006, le bâtiment de la Faculté des sciences connaît des problèmes graves de stabilité. Son Doyen est sensible au développement durable. En juillet 2008, le Doyen en question devient Vice-recteur des FUNDP, ayant compétence pour affecter le personnel dans l'ensemble des facultés. Quant aux problèmes de stabilité du bâtiment de la Faculté des sciences, s'ils sont une mauvaise chose pour les finances de l'Université, ils fournissent une excellente occasion de reconstruire le bâtiment autrement, durablement selon ce que les Français appellent les normes HQE (Haute qualité environnementale).

3°) Il est nécessaire d'enchaîner sur des événements à forte puissance symbolique. La décision de reconstruire le bâtiment de la Faculté des sciences a, sur le plan institutionnel, fourni un environnement propice à la création, en juin 2007, du groupe « Développement durable ». En juin 2007 encore, le Doyen de la Faculté des sciences, le Directeur des services techniques et le coordinateur (de fait) du groupe « Développement durable » visitent l'Université catholique de Lille (UCL) qui, depuis plusieurs années, a fait du développement durable un axe important de sa politique et qui a une expérience intéressante en matière de construction durable. Nos interlocuteurs lillois nous donnent les renseignements techniques nécessaires ; ils insistent aussi sur la cohérence d'une politique : un bâtiment qui se veut durable ne peut sans contradiction être couplé avec la construction d'un parking supplémentaire au centre ville. L'Université de Namur est au cœur de la ville. Comme toutes les villes, Namur est engorgée. Un nouvel acteur apparaît donc : la ville de Namur. Ses relations avec l'Université vont certainement s'intensifier et porter, dans un futur proche, sur le thème de la mobilité durable.

#### **4. Innover institutionnellement : le groupe « Développement durable »**

1°) La façon de promouvoir le développement durable est différente selon qu'elle se fait en marge de l'institution, dans l'institution dont elle peut réaménager les rouages ou, plus positivement, avec l'appui de l'institution dont elle sollicite les ressources financières, humaines mais aussi symboliques.

La place que le développement durable occupe sur le site Internet des FUNDP illustre la difficulté que le développement durable, très global, pose à l'université. A quelle place le mettre sur le site ? Enseignement ? Recherche ? Services à la société ? Vie du campus ? Le développement durable est global : il va de la philosophie des sciences à la consommation en eau des toilettes en passant par la vidéoconférence et le papier recyclé...

Comme le contexte institutionnel avait été préparé, le groupe informel, créé en juin 2007, s'est d'emblée situé dans l'institution en se posant la

question classique de sa légitimité. Au nom de qui et de quoi prenons-nous cette initiative? Qui représentons-nous? Qui contacter? Quoi faire?

2°) Initialement, le groupe s'était fixé comme mission d'inventorier et fédérer les initiatives existant en matière de développement durable. Par la suite, doté de trois coordinateurs (Philippe Lambin, Xavier Thunis, Denise Van Dam), puis en novembre 2008, d'un responsable institutionnel (Xavier Thunis), il s'est assigné un objectif plus ambitieux : susciter de nouvelles initiatives afin de créer une véritable démarche de développement durable, non seulement au sein de l'Université de Namur mais au sein de la future UCLouvain.

Le groupe évolue et continuera d'évoluer. De quoi au juste s'occupe-t-il? Le développement durable est une notion tentaculaire qui pourrait, à la limite, concerner tout le monde, ce qui fait courir le risque de la dispersion. Décroissance? Le mot fait peur. Dans un premier temps, ainsi qu'on l'a dit, le groupe se centre sur l'éco-responsabilité mais les choses ne sont pas figées. Car les points de contact se font de plus en plus en plus nombreux avec les questions de pauvreté et d'exclusion sociale d'une part, avec les questions de développement Sud-Nord d'autre part. Au niveau mondial, la question de la justice climatique et des responsabilités différenciées se pose avec de plus en plus d'insistance. Le groupe respire l'air du temps.

3°) Le développement durable sollicite l'université dans toutes ses missions, enseignement, recherche, services à la société. La *composition* et la *structuration* du groupe sont une question majeure mais difficile à régler et toujours à repenser. Comment permettre l'échange d'informations entre ses membres, la participation efficace du plus grand nombre, la représentation équilibrée de chaque catégorie d'acteurs et la représentation de chaque mission?

Le groupe s'est donc structuré autour des facultés et services généraux mais aussi autour de quatre pôles : enseignement, recherche, campus durable et étudiants. Au total plus de 30 personnes avec des coordinateurs et des personnes-relais dans les différents services et

facultés<sup>5</sup>. L'avenir dira s'il faut simplifier une structure équilibrée mais fort complexe, comme en témoigne le grand nombre de coordinateurs.

## **5. Eloge et limites de la participation volontaire**

Tous les membres du groupe sont volontaires et acceptent, par conviction, un surcroît de travail. C'est à la fois une force, un gage d'enthousiasme et de motivation. Comme tout ou pratiquement tout doit s'inventer, la routine institutionnelle n'existe pas. La médaille a son revers : l'activité du groupe est étroitement liée à la charge de travail que les membres ont par ailleurs. Ajoutons que tous les membres du groupe n'ont pas la même liberté d'aménagement de leurs tâches ; un académique est plus libre de l'allocation de son temps qu'un membre des services techniques ou administratifs. Tous ne restent pas nécessairement longtemps dans l'institution. Songeons aux étudiants ou aux chercheurs sur contrats extérieurs. Il faut donc veiller à gérer les fluctuations, pour sauvegarder la continuité.

Le volontariat a des limites. S'il est normal que dans les premiers temps, un mouvement émerge de la base et « fasse ses preuves » par la qualité des initiatives qu'il déploie, après un temps se fait sentir un besoin de reprise et de soutien institutionnels au plus haut niveau. En clair, la direction doit aller au-delà d'une attention bienveillante. Elle doit s'engager effectivement en dégageant des ressources et intégrer le développement durable en amont, au cœur du processus décisionnel lui-même, dans la conception des projets ainsi que dans leur mise en œuvre et le contrôle de la qualité de ceux-ci.

## **6. L'institution, quatrième dimension du développement durable**

Le développement durable repose, on l'a dit, sur trois piliers, social, économique et environnemental. Le juriste que je suis incline à faire de l'institution la quatrième dimension du développement durable. Instituer veut dire faire naître et insérer dans la durée, mettre en place les organes et les procédures nécessaires pour que la pondération des différentes

---

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voyez le site <http://www.fundp.ac.be/universite/durable>

dimensions du développement durable dans la politique institutionnelle puisse se faire avec la participation *réfléchie* et informée du plus grand nombre. Les liens entre l'institution et le développement durable sont donc fondamentaux. La façon dont un groupe visant à promouvoir le développement durable peut s'insérer dans une institution et la faire évoluer peut être envisagée sur plusieurs plans.

Le premier plan, le plus immédiat, est celui de l'insertion du groupe dans la structure institutionnelle d'accueil, de sa position dans l'organigramme, de ses liens avec les autorités en place : Conseil d'administration, Assemblée générale, Facultés. Le groupe « Développement durable » reflète cette insertion dans sa composition. Très vite en 2008, le groupe a présenté son rapport annuel d'activités à l'Assemblée générale qui l'a bien accueilli en y voyant l'expression d'un projet fédérateur.

La reconnaissance institutionnelle d'un mouvement peut se manifester sur d'autres plans. Le plan *symbolique* : une place est faite au développement durable dans des textes fondateurs dans une Charte notamment, ou sur le site internet qui présente l'institution au public. Le plan *budgétaire* : disposer d'un budget même minime et avoir une signature sur « le » compte manifestent une existence autonome, ce qui est aussi important sur le plan symbolique. Les *ressources en personnel* et particulièrement l'existence d'un secrétariat sont naturellement vitales. Le groupe bénéficie d'une secrétaire à temps partiel depuis novembre 2008, ce qui témoigne concrètement du soutien de l'Université.

Dernière forme de reconnaissance institutionnelle : la « reprise par le haut ». A un moment donné, il est nécessaire que la direction prenne position publiquement et décide de contribuer à la promotion du mouvement dans toute l'institution. Cette phase de reprise est indispensable si l'on en croit les témoignages, convergents sur ce point, des représentants du monde patronal et syndical.

## **7. Décloisonner et intégrer**

S'il est initialement porté par quelques-uns, le développement durable doit devenir l'affaire de tous. Il ne peut rester le monopole de croyants ou de spécialistes. Il faut donc décloisonner et, dans une perspective

plus ambitieuse, intégrer. Intégrer signifie au minimum décloisonner pour coordonner et rendre cohérent. On parle en ce sens de l'intégration des politiques sectorielles et des plans relatifs à l'eau, à l'air, au bruit ou au sol, de l'intégration de l'aménagement du territoire et de l'environnement ou encore d'une meilleure intégration des politiques régionale et fédérale en matière d'environnement. Intégration intra-environnementale, pourrait-on dire.

Plus encore qu'en matière d'environnement, le développement durable requiert un équilibre entre des pôles, social, économique et environnemental dont la conciliation n'est pas spontanée. Intégration, tel est le maître-mot ici encore. Dans une version forte, intégrer, c'est soumettre à la loi d'un ensemble ou d'un principe inspirateur – le développement durable en l'occurrence – une politique, un projet ou une décision. Inutile de dire qu'en pratique, à l'heure actuelle, ni au niveau politique, ni dans les entreprises, ni dans les universités, le développement durable n'a un statut transversal ou de surplomb<sup>6</sup>. Au mieux, il intervient à la marge, comme correctif à des situations manifestement non durables.

La modestie s'impose donc. La nécessité de décloisonner implique une collaboration avec les administrations et services existants, ce qui est un premier pas pour promouvoir, faire percoler à tous niveaux une vision et une démarche globales de développement durable. Voici quelques exemples où le groupe « Développement durable, » sans être moteur de l'initiative, apporte son appui ou tente de faire valoir ses préoccupations.

---

<sup>6</sup> Ce que regrette le Conseil fédéral du développement durable dans un avis au gouvernement publié dans le *Bulletin d'information du CFDD*, juillet 2010, n°6 (site web du CFDD références en note 1).

### 1°) La mobilité

L'acteur central est la direction du personnel qui est représentée depuis le début au sein du groupe. Elle a successivement négocié avec des sociétés de transport public, la Société nationale des Chemins de fer belges (SNCB) et le TEC, des conventions permettant au personnel de l'Université de bénéficier d'un abonnement gratuit pour le trajet domicile travail.

A cela s'ajoutent d'autres initiatives comme la prime vélo ou le covoiturage. Avec des anecdotes parfois cocasses : il a fallu plusieurs mois pour modifier une note de service afin de permettre le remboursement des déplacements professionnels effectués à vélo, pourtant moins onéreux que les déplacements effectués en voiture.

La promotion du vélo suscite de nouvelles questions relayées par le « Groupe vélo » : quid des douches ? Quid des parkings vélos ? Quid de l'acquisition de vélos de service et de leur entretien ? Rien ici de techniquement ou de financièrement insoluble mais des problèmes d'organisation et d'habitudes qui peuvent être modifiées moyennant concertation.

### 2°) La construction du bâtiment de la Faculté des sciences

La dimension financière est omniprésente dans ce genre d'opérations où le développement durable tend parfois à se confondre avec le souci de faire des économies d'énergie. Quoiqu'il en soit, le projet fournit un point d'entrée : économies d'énergie, réutilisation des eaux de pluie, politique de mobilité. D'où l'instauration d'un Comité d'accompagnement (avril 2008) avec les administrateurs et les doyens concernés, des membres des services techniques, le coordinateur du groupe « Développement durable », un représentant du GRT (Groupe de recherche sur les transports). Pourquoi pas un représentant étudiant puisque l'Assemblée générale des étudiants (AGE) a, depuis début 2009, nommé un délégué à l'environnement et au développement durable ? Et pourquoi pas un représentant du (CPPT) Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) qui, en mars 2010, a manifesté le souhait d'être associé aux travaux du groupe « Développement durable » et donc aussi aux initiatives qu'il encourage ?

### 3°) Campagne économies d'énergie

Depuis avril 2009, sous l'impulsion de l'Administrateur général, plusieurs réunions ont été programmées avec les services techniques, le coordinateur du groupe « Développement durable », le représentant AGE et un spécialiste en communication pour mettre en œuvre une campagne axée sur les économies d'énergie. La réflexion s'est rapidement orientée vers le type d'actions à entreprendre afin de sensibiliser la Communauté universitaire à cette question. Le détail des mesures figure dans le rapport 2009 du groupe « Développement durable » présenté à l'Assemblée générale. Ce qui importe ici, comme dans les deux exemples cités plus haut, c'est le décloisonnement et la collaboration avec d'autres services des facultés. Les coordinateurs et les personnes relais du groupe « Développement durable » sont associés à la campagne et sollicités pour être les garants du prolongement de celle-ci au sein des différentes facultés, services, cercles et logements étudiants. C'est en définitive à l'échelle de l'Université l'application du principe d'intégration, connu au niveau européen, selon lequel toute politique, celle de l'énergie en particulier, doit *tenir compte* de l'environnement et se faire dans une perspective de développement durable.

## 8. Rencontrer le monde du travail

Plus récemment est apparue une possibilité d'échanges entre le groupe et les représentants des travailleurs notamment dans le cadre du Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Une collaboration féconde pourrait en résulter : elle irait de la mobilité durable aux économies d'énergie en passant par les écochèques. A terme, elle pourrait déboucher sur un rapport environnemental ou, plus largement, sur un rapport de développement durable incorporant les aspects de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Sur un plan général, l'intensification des échanges avec le monde du travail peut modifier profondément notre perception initiale des choses qui met l'accent sur la protection des ressources. Pour le monde du travail, la question de la justice sociale est première : elle est un pré-requis au développement durable. Le débat sur les emplois verts fournit

un exemple intéressant de la différence de vision du monde. Là où les environmentalistes voient dans les emplois verts un outil pour favoriser la préservation des ressources, le monde du travail met l'accent sur la nécessité d'une transition juste, tout comme au niveau international les pays en voie de développement insistent sur la justice climatique. La pondération entre les différents piliers du développement durable ne s'impose pas d'emblée. Le développement est un principe inspirateur et un dispositif de débat où se confrontent et parfois se concilient différentes versions du monde.

### **9. Le développement durable, un compromis politique difficile à assimiler pour le monde de la recherche**

Le développement durable n'est pas une théorie secrétée par les milieux scientifiques ou intellectuels. Il s'agit d'un compromis politique, d'une interpellation sociale qui se cherche une traduction, des traductions sur le plan scientifique. La notion est peu précise, ce qui en rend l'appropriation difficile par le monde scientifique, soucieux de rigueur analytique et méthodologique. Elle est aussi très globale alors que la recherche universitaire est de plus en plus spécialisée et reste, malgré les appels à l'interdisciplinarité, majoritairement disciplinaire.

Certaines difficultés de la démarche interdisciplinaire sont bien connues. La recherche universitaire prend du temps. La recherche interdisciplinaire, qu'on présente comme une nécessité et une évidence, en prend encore plus. Ce temps long de la recherche est, de plus en plus, en contradiction avec le temps institutionnel ainsi qu'avec le temps social dominant. Le temps dit réel, qui devient celui de certaines publications, est le temps de la réaction immédiate.

L'interdisciplinarité nécessaire à la recherche en développement durable pose des difficultés d'autant plus vives que la notion est globale, peu définie ou susceptible de définitions contrastées. Chaque discipline doit la traduire pour l'inclure dans sa démarche propre : pour un biologiste plus axé sur la conservation des ressources, le développement durable n'est pas la même chose que pour un économiste dont le raisonnement accorde un poids plus important à la substitution d'une ressource à une

autre. Cette compréhension différente crée des malentendus voire de la défiance. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), très en vogue chez les économistes, suscite parfois de vives critiques chez les philosophes ou les sociologues qui y voient une ruse du capitalisme pour se rendre plus acceptable alors qu'il n'a jamais été aussi débridé et destructeur. Pour d'autres disciplines, la notion reste mystérieuse : qu'est ce que le développement durable pour un théoricien de la littérature, pour un informaticien ou pour un juriste ?

## 10. Communiquer

Savoir, faire, savoir faire et faire savoir, telles seraient les clés du succès quand on entreprend. La communication n'a pas toujours été le souci premier de l'université et en tous cas pas de ceux qui se consacrent à la recherche. Faire une communication scientifique, c'est s'adresser, en termes choisis, à quelques collègues ou dizaines de collègues capables de comprendre un discours exprimé selon des codes extrêmement stricts. Communiquer, au sens courant, c'est tenter de décrire une activité d'une façon simple, exacte et accessible à un public relativement large pour l'informer, parfois pour le convaincre, l'amener à réagir ou à collaborer. Le développement durable a cette particularité de se prêter à des recherches théoriques dont la méthodologie reste à construire et à des applications pratiques sur site, campus universitaire durable ou responsable. La communication doit s'appliquer aux unes et aux autres, elle doit satisfaire tant à des fins internes qu'à des fins externes en utilisant les moyens de communication traditionnels et contemporains.

Il s'ensuit que la communication dans ce domaine va devoir s'ajuster en fonction de son objet et de ses destinataires (on ne communique pas à des pairs sur la recherche en nanotechnologie comme on communique à l'ensemble d'une communauté pour inviter aux économies d'eau ou d'énergie) mais aussi en fonction du support employé. Décrire en une page en quoi le développement durable inspire la recherche à Namur est une gageure, d'autant plus que les règles d'écriture diffèrent selon que l'on utilise le support papier ou que l'on se présente sur Internet.

En pratique, le groupe « Développement durable » s'appuie sur les outils suivants :

1°) Une stratégie de communication *interne* a été créée au travers les outils TerraNostra et la mailing liste Devdurable. La page du groupe sur TerraNostra<sup>7</sup> comprend les documents exclusivement à usage interne tels que les procès verbaux de réunions, l'inventaire des initiatives dans les facultés et les services, le rapport de la journée du 28 janvier 2008 qui a lancé officiellement le groupe.

La mailing liste Devdurable permet aux membres du groupe et aux sympathisants, internes et externes aux facultés, de s'échanger des informations relatives au développement durable, annonces de colloque, publications récentes, formations, etc.

2°) En ce qui concerne la communication *externe*, il est possible de combiner les moyens de communication traditionnels et les moyens contemporains.

Sur supports traditionnels, le groupe a créé deux collections de publications aux Presses universitaires de Namur (PUN) : d'une part *Autres futurs*, collection d'ouvrages destinée à faire entendre la voix de l'université dans le débat sur le développement humain plus juste et plus respectueux de l'environnement ; d'autre part, *Les Carnets du développement durable* destinés à accueillir des contributions plus brèves, à un rythme plus soutenu (deux à quatre Carnets prévus par année). Le choix des titres de ces collections a donné lieu à de longues discussions car un titre n'est pas anodin. Il donne le ton et laisse présager une orientation des publications. Il y a ainsi eu débat pour déterminer si ces collections devaient accueillir des publications centrées sur les questions de développement qui, de plus en plus, croisent celles du développement durable. Il a finalement été répondu par la négative, le domaine de l'éducation au développement étant couvert par le Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement (FUCID).

Ces publications sont dotées de comités de lecture qui vérifient la qualité des textes mais visent aussi, par leur composition, à promouvoir

---

<sup>7</sup> <https://terranostra.fundp.ac.be/organes/developpement-durable>

l'échange de l'information scientifique à l'intérieur des facultés comme à l'extérieur de celles-ci.

3) Le « Développement durable » est naturellement présenté sur le site Internet des FUNDP<sup>8</sup>. La place qu'il occupe, au sein des services sur les premières pages du site de l'Université, manifeste un choix politique de l'institution. Ce site, en constant remaniement, a pour objectif d'informer le public, interne et externe, des actions de l'Université en faveur du développement durable.

## **11. Faire droit au temps long**

Avant d'être un mode de gestion, le développement durable est un principe inspirateur. Il sonne comme un rappel, aux individus et aux sociétés, qu'ils ne peuvent exister authentiquement, qu'ils ne peuvent vivre et vivre mieux qu'à la condition d'habiter autrement le monde social et naturel. D'habiter le temps autrement que sur le mode de l'urgence, du court terme et de la discontinuité, comme une succession et une anticipation d'instantanés annulés dès que vécus.

Le sens de la durée, entendue non seulement comme la capacité de se projeter à moyen et à long terme mais également comme la faculté de faire droit aux différentes dimensions du temps, passé, présent et futur, ce sens de la durée s'est perdu dans les sociétés occidentales. Le temps réel y est celui de la communication instantanée, le provisoire y est loué comme une valeur d'avenir et l'urgence considérée comme une contrainte normale de la décision et de l'action.

Nous sommes pressés. Le temps social dominant s'oppose au temps long du développement durable qui est le temps de la création, de l'éducation et de l'évolution. Le développement durable devrait être l'occasion d'une réaffirmation de l'importance du politique dans nos sociétés. Mais le temps dominant de la politique est le court terme, celui de la réaction, du positionnement, de la presse et, un peu au-delà, de l'échéance électorale. Structurellement, la politique semble devenue incapable d'affronter le moyen terme et a fortiori le long terme.

---

<sup>8</sup> <http://www.fundp.ac.be/universite/durable>

Le temps de l'institution, particulièrement celui de l'institution universitaire, devrait coïncider avec le temps requis pour que le développement durable puisse prendre corps. Certes, l'université est, elle aussi, gagnée par l'urgence et par une certaine fébrilité : il faut à la fois enseigner, faire de la recherche, gérer, évaluer, participer à quantités de commissions ou de conseils. Le temps long de la recherche et de l'enseignement est menacé. Une force de l'université est que les universitaires ne trouvent pas normal de travailler dans l'urgence. Ils protestent : donnez-nous du temps, ce temps long de la maturation qui est celui de l'éducation, de la recherche, de la création scientifique, qui est aussi celui requis pour conceptualiser et mettre en œuvre le développement durable, dans la recherche et l'enseignement.

L'institution n'a pas toujours bonne presse. On a pu dire de façon plaisante qu'une institution est une entité à laquelle nous transférons la tâche de penser à notre place. Ce n'est pas une tare en soi. L'être humain a une rationalité limitée et s'épuiserait à rechercher toute l'information pertinente pour fonder ses choix et structurer ses actions. L'institution, comme l'a montré notamment Mary Douglas, joue un rôle essentiel de coordination des activités humaines par la stabilité qu'elle leur offre et les procédures de discussion et de décision qu'elle construit. Il est inévitable que l'institution déçoive les visionnaires et les inspirés et, de façon plus générale ceux par lesquels elle progresse. Une institution n'aspire pas spontanément au changement. Ses procédures sont parfois opaques et bien lourdes, pour tout le monde, pour les promoteurs de projet comme pour les décideurs obligés parfois d'exposer le même dossier dans deux ou trois instances successives.

Le temps institutionnel est, pour une bonne part, un temps cyclique du retour, un temps ponctué par la rythmique des années académiques, des commissions, des conseils d'administration et des assemblées générales, un temps contraint aussi, celui des délais gérant l'introduction des demandes et des recours ou la notification des décisions. Le souffle de l'intuition initiale risque de se perdre dans les méandres de la mécanique institutionnelle, faite d'allers et retours, de concertation, de négociation et d'ajustements « incrémentaux » au gré des organes et de leur composition. Ce risque est réel. C'est aux membres de l'institution par des procédures de débat, encore et toujours, de le conjurer. On ne peut

pas prôner d'un côté les vertus de la participation réflexive associant au maximum les parties prenantes et d'un autre côté déplorer systématiquement la lenteur des procédures qui permettent à chaque acteur ou à chaque groupe d'acteurs de faire entendre sa voix. Le temps de la procédure, comme le temps du droit, est en principe un temps long, long en tous cas au regard des attentes de ceux qui portent un projet ou une vision de changement.

## **12. Au cœur du développement durable, la responsabilité**

La responsabilité a envahi le discours contemporain. Cette omniprésence peut réjouir si elle manifeste une prise de conscience, par la communauté humaine, des conséquences à long terme de ses actions sur l'ensemble de la planète, en d'autres termes si elle signifie qu'une nouvelle éthique de la responsabilité est en train de naître. Le succès de la responsabilité n'est toutefois pas dénué d'ambiguïté. Responsabilité politique, responsabilité éthique, responsabilité sociale des entreprises... Apparemment, tous sont responsables ou aspirent à le devenir. La responsabilité est d'une plasticité étonnante. Elle connaît un succès presque populaire parce qu'elle se prête merveilleusement aux utilisations et aux stratégies discursives des locuteurs, dans des registres et des contextes très diversifiés. Un homme politique déclare qu'il va « prendre ses responsabilités ». Cela signifie, pour l'essentiel, qu'il est prêt à exercer le pouvoir et, le cas échéant, à prendre des décisions désagréables ou impopulaires. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs... Et dans cette tâche, le pouvoir politique aura tendance à revendiquer une certaine dose d'irresponsabilité, une certaine immunité pour les inévitables lésions d'intérêts, de droits ou de libertés auxquelles, selon lui, les circonstances l'ont parfois amené ou obligé.

La responsabilité est au cœur de la protection de l'environnement et du développement durable. Le développement durable est tout aussi bien un développement responsable. Une clarification s'impose donc. Distinguons, très schématiquement, les différents niveaux où le terme apparaît.

A un premier niveau, il y a le *sentiment de responsabilité*. Celui-ci se présente souvent sous une forme d'abord négative. Celui qui n'a pas agi comme il aurait dû, qui a menti, connaît le regret, le remords ou la mauvaise conscience. Sentiments ou états émotionnels très liés à la culpabilité et à la faute, celle-ci étant sans doute, dans un univers sécularisé, un péché qui n'ose plus dire son nom. Quand on voit à quel point la faute reste prégnante dans les débats politiques et juridiques qui tentent de s'en émanciper, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle est logée très profond dans la structure existentielle et psychologique de l'homme occidental. « Ne sommes-nous pas innocents ? Oui, jusqu'à un certain point au-delà duquel il existe un repli. C'est là que se cache tout de même la faute » (Strindberg).

Deuxième niveau, *l'éthique de la responsabilité*. La responsabilité y est vue comme une pratique réfléchie de la liberté, au plan individuel et collectif, comme une capacité de répondre à une interpellation et d'assumer une mission. « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre. » Tel est l'impératif de Hans Jonas qui prône une responsabilité élargie et orientée vers le long terme, à la mesure d'un pouvoir d'action humain, étendu dans le temps et dans l'espace. Il y a une responsabilité vis-à-vis de ce qui est et qui doit continuer à être parce qu'il est.

Troisième niveau : la responsabilité vue sous l'angle *économique*. Les économistes voient la responsabilité civile essentiellement dans sa fonction préventive. Elle entraîne un coût supplémentaire à charge des agents les mieux placés pour prévenir ou réduire les risques de dommages. Au sens financier, il y a un poids des responsabilités qu'il s'agit d'imputer correctement, sur le bon compte.

Le quatrième niveau est celui de la responsabilité comme *technique juridique* avec ses différentes fonctions, prévention, réparation punition et ses différentes variétés, pénale, administrative ou civile.

Cinquième niveau, celui de la responsabilité comme *idéologie politique et sociale*. Idéologie diffuse que révèlent certaines expressions typiques : « chacun pour soi, Dieu pour tous », « j'assume, je gère, je contrôle » ou, dans un genre apparemment plus élaboré, « ma liberté commence là où finit celle d'autrui ». Idéologie combinant darwinisme et moralisme

primaire, où chacun fixe sa norme selon une logique d'exclusion. Le lien social se réduit à des rapports interindividuels. La responsabilité des agents est celle d'atomes qui rentrent en collision les uns avec les autres et dont il va falloir régler les frictions, notamment et de plus en plus par le droit. Cette conception individualiste est très loin des responsabilités partagées, communes ou différenciées, du souci de justice sociale et de la solidarité qui sont au cœur du développement durable.

En quoi l'université est-elle responsable, en quoi a-t-elle des devoirs particuliers dans le domaine du développement durable ? La plupart des universités, dans leur charte ou document fondateur, affirment qu'elles se donnent pour objectif de former les étudiants à l'exercice critique du jugement. Former à l'autonomie, telle est une première responsabilité de l'université. De plus en plus, l'université se donne aussi pour mission de promouvoir une citoyenneté responsable en encourageant l'engagement et la solidarité avec les plus faibles. Ce devoir de participation et de solidarité dessine une responsabilité assez éloignée de l'idéologie darwinienne dominante, proche en revanche de l'équité intra et intergénérationnelle. C'est dire que la responsabilité, sans renier le poids du passé, de la dette, se conjugue au futur. L'université, dotée du temps long de la recherche et de l'enseignement, peut et doit, sur une planète menacée, faire entendre sa voix et promouvoir une responsabilité entendue comme le souci d'autrui et du monde, comme la capacité de se placer du point de vue d'un tout, de se sentir affectée par la vie ou la survie du tout et de s'engager, pour que ce tout continue sa course.

### **13. En guise de viatique, lire et relire**

Pour se mettre ou se remettre en route, pour se donner du cœur à l'ouvrage, on peut lire et relire quelques textes connus par cœur.

L'avertissement prophétique de Bergson<sup>9</sup> : « ... qu'on opte pour les grands moyens ou pour les petits, une décision s'impose. L'humanité gémit, à demi écrasée sous le poids des progrès qu'elle a faits. Elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle. A elle de voir d'abord si elle veut continuer à vivre. A elle de se demander ensuite si elle veut vivre

---

<sup>9</sup> *Les deux sources de la morale et de la religion* in *Œuvres*, P.U.F., 1984, p. 1245.

seulement, ou fournir en outre l'effort nécessaire pour que s'accomplisse, jusque sur notre planète réfractaire, la fonction essentielle de l'univers, qui est une machine à faire des dieux. »

Une remarque lucide de Valéry : « Le passage du moins au plus est spontané. Le passage du plus au moins est réfléchi, rare. »

Méditer Shakespeare : « Ils ont échoué parce qu'ils n'avaient pas commencé par le rêve ». Ou la leçon du bambou chinois : « Si on veut faire pousser un bambou, on plante la semence, on l'arrose et on fertilise. La première année, rien ne se produit. La deuxième année, on l'arrose et on le fertilise et, de nouveau, rien ne se produit. On répète les mêmes opérations la troisième et la quatrième année et il ne se produit toujours rien. Au cours de la cinquième année, le bambou pousse de quatre-vingt-dix pieds (environ 27 mètres) ».

Avec Pierre Calame<sup>10</sup>, en revenir à la responsabilité et à l'université : « La responsabilité ne se limite pas aux conséquences des actes. Elle est engagée directement lorsque l'on n'a pas fait ce qu'on était en situation de faire, lorsque l'on n'a pas dit ce qu'on était en situation de dire. Et là, la responsabilité de l'université est immense ».

---

<sup>10</sup> Président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme.

### **Pour en savoir plus**

ABÉLÈS M., *Politique de la survie*, Paris, Flammarion, 2006.

BELAYEW D., SOUTMANS P., TIXHON A., VAN DAM D. (éds), *Education à la citoyenneté et à l'environnement*, Namur, PUN, Collection « Autres futurs », n°1, 2008.

BOURG D., PAPAUX A. (dir.), *Vers une société sobre et désirable*, Paris, PUF, 2010.

BRUNEL S., *Le développement durable*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », 2004.

BÜRGENMEIER B., *Politiques économiques du développement durable*, Bruxelles, de Boeck, 2008.

DEGRYSE C., POCHET P., *Changer de paradigme : la justice sociale comme pré requis au développement durable*, Institut syndical européen, Bruxelles, Working Paper 2009.02.

DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, Editions La Découverte, 2004.

DUPUY J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Editions du Seuil, Collection « Essais », 2004.

EBERHARD C. (dir.), *Traduire nos responsabilités planétaires. Recomposer nos paysages juridiques*, Bruxelles, Bruylant, 2008.

GEORGESCU-ROEGEN N., *La décroissance*, Paris, Editions Ellébore – Sang de la terre, 2006.

JONAS H., *Le principe responsabilité*, Paris, Editions du Cerf, 1992.

JULLIEN F., *Les transformations silencieuses Chantiers, I*, Paris, Biblio essais, 2010.

LEYENS S. et DE HEERING A. (éds), *Stratégies de développement durable : Développement, environnement ou justice sociale ?* Namur, PUN, Collection « Autres futurs », n°2, 2010.

MÉHEUST B., *La politique de l'oxymore*, Paris, Editions La Découverte, 2009.

N., *Petit guide du développement durable*, FUNDP, Département Sciences, Philosophies, Sociétés, Namur, 2005.

STRANGE T., BAYLEY A., *Sustainable Development*, Paris, OECD, 2008.

THILL G., WARRANT F., *Plaidoyer pour des universités citoyennes et responsables*, Namur, PUN, Collection Prélude, 1998.

THUNIS X., « Le développement durable, une seconde nature », *Aménagement-Environnement*, n° spécial, p. 9 et s., 2000.

VIVIEN F. D., *Le développement soutenable*, Paris, Editions La Découverte, Collection Repères, 2005.

## L'auteur

**Xavier Thunis** est docteur en droit. Il est professeur à l'Université de Namur (FUNDP) où il enseigne le droit des obligations, le droit comparé et le droit de l'environnement. Depuis 2008, il est coordinateur institutionnel du groupe « Développement durable ». Il consacre ses recherches aux rapports entre droit et langage d'une part, aux aspects juridiques et philosophiques du développement durable d'autre part. Ses publications récentes portent sur la responsabilité environnementale et sur le rôle des principes de précaution et du pollueur-payeur en droit de l'environnement.